



Table de concertation
des aînés de l'île de Montréal



Centre d'écologie
urbaine de Montréal

avril 2018

Guide d'intervention

Améliorer l'accès piéton aux établissements de santé



Table des matières

1. Présentation de la démarche	4
1.1 Le présent guide, un outil pour favoriser l'engagement	4
1.2 Les objectifs du projet <i>Amélioration de l'accès piéton aux établissements de santé</i>	5
1.3 Les partenaires du projet	5
1.4 Pourquoi améliorer l'accès aux établissements de santé	7
1.5 Les spécificités des conditions de déplacement des aînés	8
2. L'approche d'urbanisme participatif	10
2.1 Valeur ajoutée de la participation citoyenne	11
2.2 Savoir mobiliser : L'importance de passer le mot	12
2.3 Les clés d'une participation publique réussie	13
2.4 Le processus d'urbanisme participatif un mode d'emploi	14
3. Étape 1 : Démarrer	15
3.1 Établissement de santé : critères facilitant	16
3.2 Un comité de travail	16
3.3 La cartographie des ressources d'un territoire	16
3.4 Encadrer le processus	17
3.5 Conseils pour cette étape	19
4. Étape 2 : Comprendre	20
4.1 Les grandes étapes pour réaliser un portrait	20
4.2 Les données existantes	21
4.3 Enquête sur le terrain	22
4.4 Activités participatives	23
4.5 Conseils pour cette étape	27
5. Étape 3 : Explorer	30
5.1 Les ressources existantes	30
5.2 Atelier discussion sur les priorités après la marche exploratoire	32
5.3 Atelier de travail avec professionnels	34
5.4 Conseils pour cette étape	34
6. Étape 4 : Décider et agir	35
6.1 Conseils pour cette étape	35
6.2 Assurer un suivi de la mise en œuvre	36
7. Sources	38
8. Annexes : voir document <i>Les outils pour réaliser la démarche : Annexes du guide</i>	

Remerciements

Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont participé à ce projet : les citoyens montréalais qui se sont déplacés, le CIUSSS-de-l'Est-de-l'Île-de-Montréal pour son appui au projet, Société Logique pour les conseils en design universel, le Conseil Régional de l'Environnement de Montréal pour son expertise en verdissement, la Direction Régionale de Santé Publique de Montréal pour les données et le suivi. Nous remercions enfin Concertation Saint-Léonard, la Table des aînés en action de Saint-Léonard ainsi que l'Arrondissement de Saint-Léonard.

Cette publication est rendue possible grâce au financement de la Direction Régionale de Santé Publique de Montréal.

Équipe de rédaction et de production

Centre d'écologie urbaine de Montréal

—

Tristan Bougie, chargé de projets et développement

Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal

—

Manon Pawlas, chargée de projet Transport et Concertation

Crédit photos

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal

Conception graphique

Sarah Leclerc

Révision linguistique

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal

1.

Présentation de la démarche *Améliorer l'accès piéton aux établissements de santé*

1.1 Le présent guide, un outil pour favoriser l'engagement

L'urbanisme participatif est une démarche qui recèle un fort potentiel pour transformer la ville et ses quartiers avec les citoyens, mais encore faut-il bien la planifier pour assurer son succès. Le présent guide, en plus d'expliquer le processus suggéré par étape, illustre chacune de ces étapes grâce à l'expérience du projet pilote Aménager les abords des établissements de soins de santé développé par Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM) en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) au cours de l'année 2017 sur le terrain du CLSC de Saint-Léonard. Ce guide vise à outiller les intervenants de divers secteurs et les citoyens en leur fournissant une vue d'ensemble des étapes à suivre, des acteurs à inclure, ainsi que des outils et des ressources à leur disposition. Ce guide est perfectible et constitue à notre sens un premier pas dans l'établissement de démarches participatives et multidisciplinaires pour transformer les abords des établissements de soins de santé. Il est un pas vers des villes plus sécuritaires et humaines. Le projet-pilote mené à Saint-Léonard a permis de tester les différentes étapes proposées dans ce guide et d'y apporter des améliorations le cas échéant.

PAGE

4

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide d'intervention est destiné aux citoyens, organismes communautaires, CIUSSS et administrations municipales qui voudraient entamer une démarche participative afin d'améliorer l'accès des piétons et plus particulièrement des piétons aînés aux établissements de santé de leur secteur.



Urbanisme participatif

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) vient de publier *Bâtir ensemble des communautés actives* qui décrit 12 initiatives d'urbanisme participatif menées dans des communautés locales défavorisées de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. Des ressources disponibles pour les processus participatifs disponibles en ligne www.urbanismeparticipatif.ca

1.2 Les objectifs du projet *Amélioration de l'accès piéton aux établissements de santé*

Le projet original visait le développement d'une méthodologie de processus participatif pour améliorer les conditions de déplacements des patients vers les établissements de santé en portant une attention particulière aux aînés et aux patients à mobilité réduite. Plus spécifiquement, il répondait aux objectifs suivants :

Analyser les problématiques d'aménagement vécues par les personnes aînées fréquentant un établissement de santé du CIUSSS de l'Est-de-l'île de Montréal (mobilité, sécurité, signalisation, mobilier urbain, etc.)

Proposer des solutions issues de collaboration entre des experts de l'aménagement, les responsables du CIUSSS concerné, les organismes du milieu et les aînés, experts de leur milieu.

Promouvoir la mise en place des solutions en partenariat avec les instances politiques, administratives et communautaires locales.

Outils les citoyens, organismes communautaires, CIUSSS et administrations municipales dans d'éventuelles démarches de réaménagement urbain.

À terme, le projet visait à permettre de sécuriser les abords des établissements hospitaliers du territoire montréalais.

PAGE

5

1.3 Les partenaires du projet



Table de concertation des aînés de l'île de Montréal

www.tcaim.org

La Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM) a pour mission d'offrir un lieu de concertation pour les organismes-aînés de l'île de Montréal afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens âgés, tout en construisant une solidarité avec tous les âges.



Centre d'écologie urbaine de Montréal

www.ecologieurbaine.net

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) propose des pratiques et des politiques pour créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Le CEUM développe le pouvoir d'agir des citoyens et augmente les capacités des communautés à agir ensemble pour une ville à échelle humaine. Le CEUM travaille depuis près de 10 ans à la transformation des quartiers pour favoriser la marche, le vélo et l'occupation des lieux publics par les projets Réseau quartiers verts et Quartiers verts, actifs et en santé.



Concertation Saint-Léonard
www.concertationstleonard.com

Concertation Saint-Léonard est un espace local de concertation intersectoriel et multiréseaux rassemblant les différents acteurs du milieu (citoyens, organismes communautaires, institutions, etc.) afin de contribuer au mieux-être des citoyens.



Conseil citoyen en santé de l'Est de Montréal
www.ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/a-propos/comites-et-conseils/ccsem

Le Conseil citoyen en santé de l'Est de Montréal (CCSEM) regroupe une quarantaine d'acteurs et représentants des secteurs de la santé, du développement social, du logement, du transport, de l'environnement, de la sécurité publique, de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires.



Direction de la santé publique de Montréal
www.dsp.santemontreal.qc.ca

La Direction de la santé publique de Montréal, dans le cadre du programme national de santé publique 2015-2025, fixe notamment comme priorité le développement de milieux de vie sains et sécuritaires.



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est
www.ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est rassemble les établissements de santé du territoire et compte 43 points de services à Montréal.



Arrondissement de Saint-Léonard (Ville de Montréal)
www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard

L'arrondissement de Saint-Léonard se démarque par la beauté de ses parcs et de ses espaces verts, ses installations modernes, son milieu de vie sécuritaire ainsi que ses nombreuses activités. Il se distingue des autres arrondissements de Montréal par la concentration des personnes âgées qui y résident et les mesures qu'il met en place pour assurer une meilleure qualité de vie pour ses résidents âgés notamment en mettant en place un plan d'action MADA.



Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)
www.cremtl.qc.ca

Le CRE-Montréal, instance régionale en environnement, œuvre dans le domaine de la protection de l'environnement et de la promotion du développement durable sur l'île de Montréal, et plus largement au niveau de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



CLSC de Saint-Léonard

Localisé sur la rue Jarry, à l'intersection de la rue de la Croix.

1.4 Pourquoi améliorer l'accès aux établissements de santé

Sentiment de sécurité et de confort lors des déplacements des aînés vers les établissements de santé.

L'adaptation de l'environnement urbain est un des processus qui aide à optimiser la bonne santé, la participation et la perception de la sécurité qui engendrent le maintien de la qualité de vie pendant la vieillesse. Il est donc impératif de travailler de façon à ce que les aînés constatent que leur communauté veille à rendre plus sécuritaires leurs déplacements et qu'ils participent à ce processus. Il est impératif que leurs déplacements vers les lieux qui leur permettent de prendre soin de leur santé soient vécus comme sécuritaires et confortables. Force est de constater que certains aînés peuvent renoncer à des déplacements qui leur paraissent trop dangereux ou trop complexes.

Amélioration de la sécurité de l'environnement urbain

De tous les usagers de la route, les piétons sont les plus vulnérables. D'entre les piétons, les aînés et les jeunes enfants sont les personnes les plus touchées par les accidents de la route impliquant des piétons. Les besoins en termes d'aménagements sécuritaires sont donc très importants.

Participation sociale des aînés à la vie communautaire

Malgré l'augmentation de la proportion de la population aînée dans notre société, leur participation n'est pas plus importante aux débats publics, surtout ceux qui touchent à l'aménagement du territoire. Ce projet vise conséquemment à créer un espace où les aînés seront à même de définir leurs propres besoins. Les aînés sont les mieux placés pour parler de leurs propres besoins, le projet leur permettra donc d'être entendus et de contribuer, de façon tangible, au développement de leur communauté.

PAGE

7

Raisons d'améliorer l'accès aux établissements de santé

Sentiment de sécurité et de confort lors des déplacements des aînés vers les établissements de santé

Amélioration de la sécurité de l'environnement urbain

Participation sociale des aînés à la vie communautaire

1.5 Les spécificités des conditions de déplacement des aînés

La condition physique

À Montréal, 41,4% des 65 ans et plus (soit environ 108 595 personnes), déclarent au moins une incapacité ayant un impact sur la quantité et le genre d'activités qu'elles peuvent réaliser (EMIS, 2013). À l'échelle du Québec, plus d'un tiers des incapacités déclarées par les aînés sont liées à la mobilité. Or, selon Emmanuel Poirel, professeur agrégé de l'Université de Montréal,

« l'activité physique, en plus de son impact démontré sur la santé physique, a des vertus psychologiques positives qui touchent plusieurs dimensions de la santé mentale ».

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il ne suffit donc pas simplement d'améliorer la mobilité des aînés (qui pourrait être par exemple motorisée) mais qu'il importe de promouvoir les transports actifs par l'amélioration des infrastructures piétonnes qui peuvent donc contribuer au vieillissement en santé.

Les options de transport disponibles

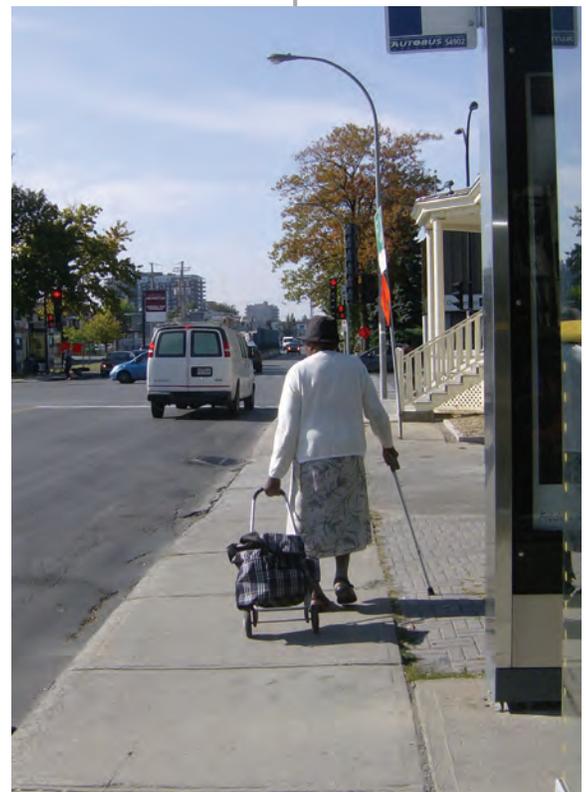
La très grande majorité des aînés montréalais (76,2%) privilégient l'automobile, en tant que conducteur ou passager, pour effectuer leurs déplacements notamment lorsque des incapacités surviennent. En revanche, plus d'une personne âgée de 65 ans et plus sur deux à Montréal (51,5%) ne conduit pas (Statistique Canada, 2012) et est donc dépendante d'un tiers pour réaliser ses déplacements en voiture. Parmi les aînés montréalais, seulement 16% utilisent le transport en commun (Statistique Canada, 2012). Plusieurs obstacles dans l'aménagement et dans le fonctionnement des transports en commun peuvent empêcher les aînés de les utiliser, notamment du fait de leur condition physique. Certains peuvent également craindre pour leur sécurité dans le transport en commun (TCAIM, 2009). En 2013, un peu plus de 16 000 aînés montréalais étaient usagers du service de transport adapté de la STM. Ils représentaient 65% de la clientèle en 2013 et leur nombre est en constante croissance.

Les ressources financières et les conditions socio-économiques

En 2005, 17% des aînés montréalais vivaient sous le seuil de faible revenu après impôt. Cette proportion varie énormément sur l'île de Montréal et pouvait aller jusqu'à 32% dans certains territoires (EMIS, 2013). De ce fait, certains aînés n'ont pas accès à la totalité de l'offre

16%

des aînés montréalais utilisent le transport en commun. Plusieurs obstacles dans l'aménagement et dans le fonctionnement des transports en commun peuvent empêcher les aînés de les utiliser.



Jarry/ Lacordaire

Les intersections des grandes artères constituent des obstacles aux déplacements des aînés. L'intersection du boulevard Lacordaire et de la rue Jarry est située aux abords du CLSC de Saint-Léonard.



de transport montréalaise et notamment au taxi. De plus, certains aînés cessent de conduire, non pour des raisons de santé, mais parce qu'ils n'ont plus les moyens d'entretenir leur véhicule (CNA, 2009).

L'isolement et l'autonomie

Selon le Portrait des aînés de l'île de Montréal – 2017 publié par la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP) :

« l'isolement social se caractérise par le manque de contacts sociaux, de rôles sociaux et de relations mutuellement satisfaisantes. Il constitue un facteur de risque majeur pour la santé des aînés, avec une incidence démontrée sur la santé physique, psychologique et cognitive ».

Cinq facteurs d'isolement social ont été sélectionnés par la DRSP afin de caractériser les différents secteurs de Montréal :

- 1) vivre seul
- 2) avoir une incapacité
- 3) vivre sous la Mesure du faible revenu
- 4) avoir 80 ans ou plus
- 5) avoir un trouble de l'humeur ou d'anxiété

Or,

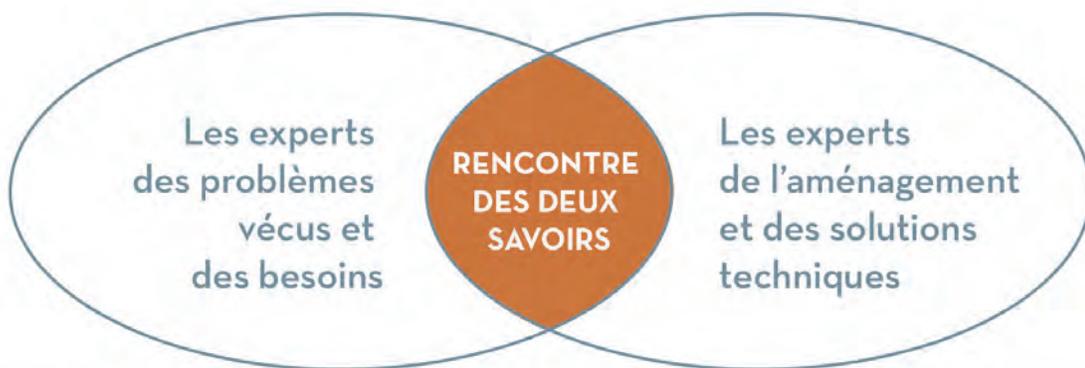
« le tiers des aînés montréalais ayant une incapacité (33%) rapportent avoir de la difficulté (moyenne ou élevée) à se déplacer sur de courtes distances. L'utilisation d'une aide technologique (ex. : canne, triporteur, accessoires adaptés) et le réaménagement / l'adaptation de l'environnement bâti ou physique deviennent alors cruciaux pour maintenir leur participation » à la vie de leur communauté.

Par ailleurs, à Montréal, la part d'aînés vivant seuls et dans la pauvreté y est supérieure qu'ailleurs au Québec : la proportion des personnes âgées vivant seules est de 36% à Montréal alors qu'elle est de 30% au Québec (Statistique Canada, 2012); en 2005, 37,5% des personnes de 65 ans et plus vivant seules à Montréal vivaient sous le seuil de faible revenu après impôt (EMIS, 2013). Ces personnes sont donc particulièrement vulnérables et l'adaptation de l'espace public à leurs besoins peut permettre de prolonger leur autonomie et donc contribuer à limiter les risques d'isolement.

2.

L'approche d'urbanisme participatif

Approche éprouvée dans l'aménagement de quartiers à échelle humaine, l'urbanisme participatif comporte des avantages indéniables vis-à-vis les processus conventionnels, gérés uniquement par des professionnels désignés. Les citoyens, qui vivent dans le quartier au quotidien, apportent une perception et une connaissance différentes de celles des experts, enrichissant ainsi l'analyse. Les professionnels sont appelés à compléter le savoir expérientiel des résidents. La capacité d'écoute et l'ouverture aux échanges de chacun sont des ingrédients clés pour la compréhension mutuelle des enjeux.



PAGE
10

CITOYENS



PROFESSIONNELS



Rencontre des deux savoirs

Au-delà d'une simple étape de consultation, l'urbanisme participatif favorise un dialogue ouvert et une interaction productive entre les usagers, les experts et les décideurs, et ce, tout au long du processus.

Source : CEUM, L'urbanisme participatif : Aménager la ville avec et pour ses citoyens, 2015

2.1 Valeur ajoutée de la participation citoyenne

Compléter les connaissances techniques des professionnels de l'aménagement urbain en les informant sur le vécu au quotidien.

Assurer à long terme le maintien de l'esprit du projet grâce aux citoyens actifs et aux organismes locaux partenaires du projet.

Faire connaître les contraintes de temps, de budget, techniques, etc., des différents partenaires.

Favoriser une gouvernance démocratique et soutenir les participants dans l'exercice de leur citoyenneté.

Favoriser l'acceptabilité sociale du projet et son appropriation par la communauté.

Prioriser les besoins et lieux d'intervention.

S'allier aux leaders de la communauté.

Faire participer, c'est plus qu'informer et recueillir des réactions. Cela suppose d'offrir plusieurs occasions de participation au cours d'un projet, par le biais d'activités qui impliquent une intensité de participation variée. L'information et la consultation font partie de ces activités, mais elles ne sont pas suffisantes.

Échelle de participation

Dans un processus d'urbanisme participatif, les activités proposées doivent permettre aux citoyens d'avoir une réelle influence sur les idées développées et les décisions à prendre.

Source : CEUM,
L'urbanisme participatif :
Aménager la ville avec et
pour ses citoyens, 2015



2.2 Savoir mobiliser : L'importance de passer le mot

L'implication des citoyens et les acteurs locaux est une condition essentielle pour le mener à bien les transformations de milieux de vie. La mobilisation est un aspect essentiel au succès d'une telle démarche, mais elle nécessite une approche structurée et des efforts bien dirigés.

Voici quelques conseils à mettre en pratique :

Constituer une liste des personnes intéressées au fur et à mesure des activités.

Annoncer les actions à l'avance (un délai d'au moins trois semaines est recommandé).

Procéder à de l'affichage qui décrit le projet sur le site d'intervention.

Contacter les leaders des communautés, les réseaux, organismes, institutions et comités de citoyens déjà présents dans le milieu, ainsi que les élus locaux

Utiliser des modes de diffusion variés : médias sociaux, relations média, affichage dans des lieux fréquentés, présence dans les journaux locaux, mise en place d'un site Web, distribution de tracts, etc.

Aller à la rencontre des citoyens sur le terrain en les interpellant directement, par exemple, lors de fêtes de quartier ou sur les lieux fréquentés.

PAGE

12



Discours inspirants

Pour garantir une participation significative, il est important de proposer un vocabulaire et des idées inspirantes pour stimuler la discussion.

2.3 Les clés d'une participation publique réussie

1 Définir des objectifs clairs, mesurables et réalistes :

clarifier les résultats souhaités afin de développer des activités appropriées.

2 S'entendre sur les règles du jeu et les limites :

rendre le processus clair et transparent, et exposer ouvertement les contraintes.

3 Éviter le jargon technique :

utiliser un langage simple dans les communications, les documents techniques et lors des activités.

4 Travailler à une échelle humaine :

privilégier le travail en petit groupe et l'échelle du quartier afin que tous soient à l'aise et entendus.

5 Documenter le processus :

consigner ce qui se dit et prendre des photos pour garder des traces du processus et des résultats.

6 Adapter le processus :

éviter les modèles rigides et modifier le processus en cours de route, au besoin.

7 Varier les méthodes selon les publics :

utiliser une variété d'outils et de formules adaptés à une diversité de personnes.

8 Faire appel à des animateurs d'expérience :

favoriser la participation de tous grâce à une animation bien dirigée.

9 Illustrer les idées :

faciliter la compréhension des idées et des concepts par une présentation visuelle.

10 Impliquer des groupes aux intérêts variés :

engager les acteurs majeurs le plus tôt possible pour éviter les résistances éventuelles.

11 Miser sur la qualité des activités :

recueillir des informations très significatives grâce à quelques activités bien planifiées.

12 Apprendre de l'expérience des autres :

s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs, rien ne sert de réinventer la roue.



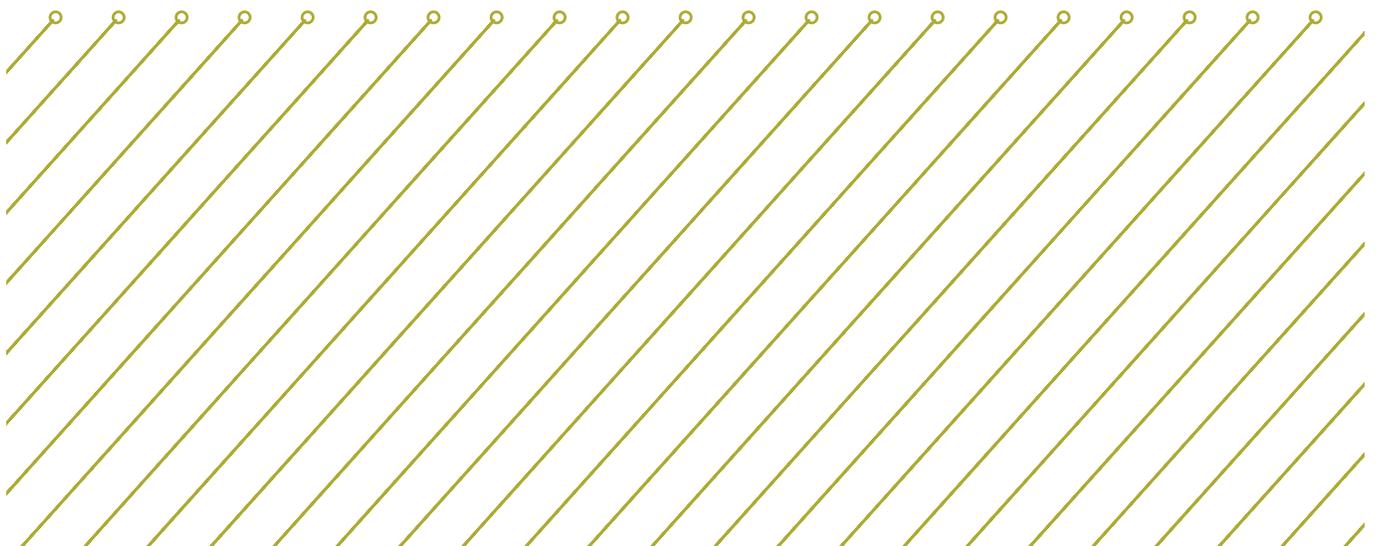
2.4 Le processus d'urbanisme participatif : mode d'emploi

Au fil des années, le processus en six grandes phases développé par le CEUM a prouvé son efficacité pour transformer les milieux de vie avec et pour les citoyens. Son application dans de multiples communautés québécoises et canadiennes de diverses tailles, accompagnées par le CEUM, et ses partenaires, a donné des résultats probants.

Malgré que les démarches d'urbanisme participatif tendent à utiliser des outils et une approche, force est de constater que les organisations disposent de ressources variables. Certaines démarches ont des échéanciers très serrés d'autres ont la possibilité de s'étendre dans le temps. Ainsi, les étapes et les outils proposés dans le présent guide constituent une suggestion à adapter selon votre contexte, vos ressources, votre échéancier, vos expertises, votre territoire, les opportunités qui se représentent en cours de route, etc. Une diversité d'expériences menées au Québec et ailleurs dans le monde ont démontré l'importance de se doter d'une marche à suivre pour faire d'une démarche d'urbanisme participatif un succès.



Source : CEUM, L'urbanisme participatif : Aménager la ville avec et pour ses citoyens, 2015.



3.

Démarrer Établir un partenariat avec les acteurs locaux et définir un plan d'action



Ce type de projet ne pourrait se faire sans l'apport essentiel de la communauté locale et des organismes du milieu. L'analyse des problématiques du secteur choisi tout comme la sélection de solutions d'aménagement se fait en partenariat avec le milieu. L'établissement du projet dans un secteur où la mobilisation sur les enjeux de mobilité des aînés existe déjà nous permet de répondre à un besoin de la communauté. Celle-ci sera par ailleurs en mesure de contribuer, par son dynamisme et son expertise, à la recherche des informations nécessaires à l'établissement du diagnostic.

Pour mener à bien un projet d'urbanisme participatif, il est important d'identifier dès le départ les acteurs locaux à impliquer et d'établir un partenariat avec eux. Faire appel aux leaders de la communauté peut faciliter l'établissement de liens avec les autres acteurs du milieu. Il est très utile de rallier des personnes habilitées à prendre des décisions quant à la transformation physique du milieu.

PAGE

15



Conseil citoyen en santé de l'Est

Le conseil citoyen en santé de l'Est agit en catalyseur sur des priorités structurantes ciblées qui traduisent des choix et des actions collectives favorisant la santé des communautés et la réduction des disparités sur le plan de la santé, du territoire.

3.1 Établissement de santé : critères facilitants

Les caractéristiques suivantes facilitent l'atteinte de résultats dans le cadre du processus décrit dans le présent guide.

Type	Localisation	Taille	Contexte
<ul style="list-style-type: none"> Établissement propriétaire de son terrain Clientèle régulière Clientèle locale 	<ul style="list-style-type: none"> Établissement à proximité des résidences pour personnes âgées Établissement situé dans un secteur avec une forte proportion d'aînés Établissement situé dans un secteur relativement dense (divers mode de déplacement) 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de stationnement Établissement de petite taille 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une politique Municipalité amie des aînés (MADA) Mobilisation de la communauté et expertise

3.2 Un comité de travail

La création d'un comité de travail, représentatif du milieu et regroupant les acteurs clés, est une étape déterminante dans la réalisation du projet.

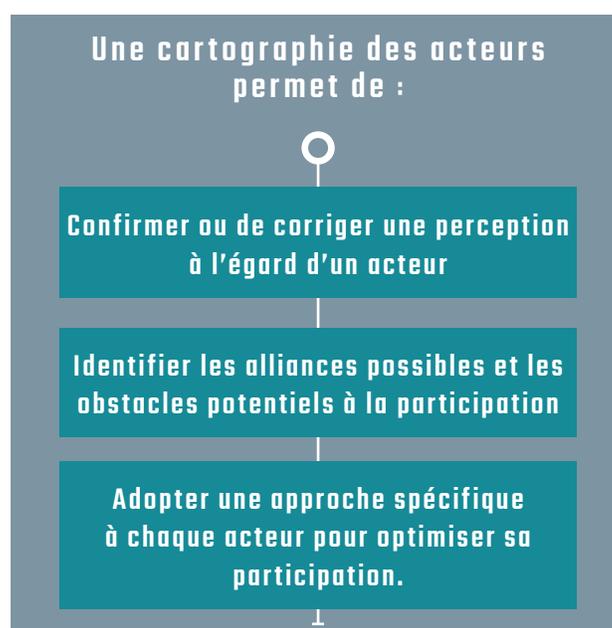
Acteurs pertinents : La table de quartier locale, les organisateurs communautaires de l'établissement de santé, la table locale aînés et d'autres organismes aînés impliqués et implantés dans le quartier, les usagers du bâtiment étudié, l'arrondissement et/ou la ville, la société de transport qui dessert le secteur et les autres acteurs "décisifs" (propriétaires fonciers, services techniques du CISSS ou CUISSS concerné).

Dans le cas de la démarche pilote de Saint-Léonard, le Conseil citoyen en santé de l'Est a été une instance qui a permis de faire circuler l'information auprès des partenaires et a aussi permis de saisir les opportunités.

3.3 La cartographie des ressources d'un territoire

Une liste des acteurs présents sur le territoire a été dressée et la pertinence de chacun pour le projet a été évaluée. Chaque acteur a été positionné dans une grille, afin d'estimer le type et l'intensité des liens à établir avec lui au cours du projet.

PAGE
16



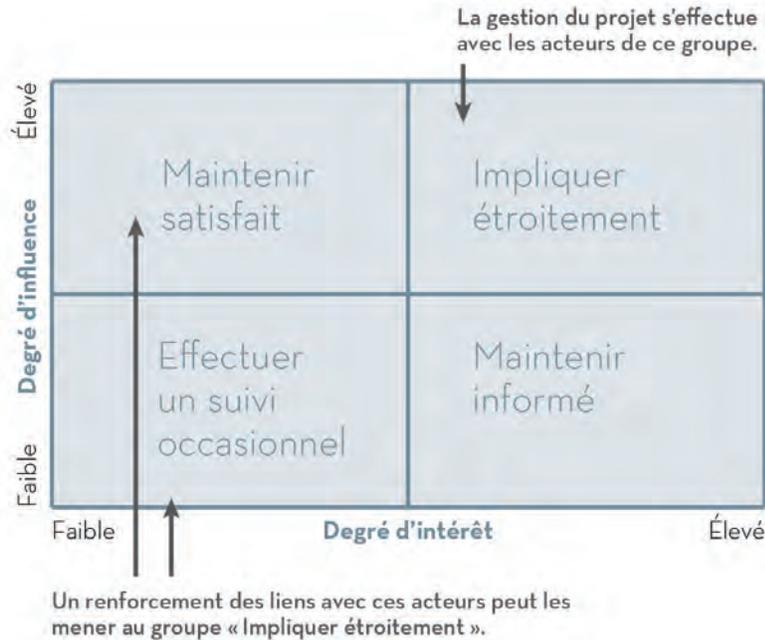


Tableau des acteurs

Une recension des acteurs peut s'effectuer à l'aide de la matrice suivante. Il permet de cibler les partenaires à inclure dans une démarche.

Source : CEUM, L'urbanisme participatif : Aménager la ville avec et pour ses citoyens, 2015.

3.4 Encadrer le processus

Des balises précises sont nécessaires pour assurer le bon déroulement et la réussite d'une initiative d'urbanisme participatif. Pour mettre en place un cadre de fonctionnement adéquat, il faut :

Définir le territoire d'intervention.

Déterminer les objectifs, les cibles et les indicateurs de suivi.

Identifier clairement les parties engagées dans le processus.

Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun.

Établir un échéancier.

Déterminer les ressources financières, humaines et matérielles.

Exemple de la démarche pilote à Saint-Léonard

Rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

Acteurs	Rôles
TCAIM	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner le projet. • Accompagner et soutenir les organisations participantes. • Mobiliser le milieu. • Organiser la tenue des ateliers et de la marche exploratoire. • Contribuer à la rédaction des différents livrables.
CIUSS de l'Est de l'île de Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer au projet à travers le Conseil Citoyen en Santé. • Faciliter la réalisation du projet sur les terrains du CIUSSS. • Être à l'écoute des propositions formulées par les porteurs du projet.
Concertation St-Léonard	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au diagnostic du secteur en fournissant les données pertinentes. • Mobiliser le milieu. • Participer aux activités de diagnostic.
CEUM	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer au projet. • Co-animer les ateliers et la marche exploratoire. • Contribuer à la rédaction du diagnostic et des propositions d'aménagement.
Arrondissement St-Léonard	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au diagnostic du secteur en fournissant les données pertinentes. • Rencontrer les porteurs du projet concernant les résultats de l'étude du secteur.

3.5 Conseils pour cette étape

La collaboration est essentielle au succès et à la pérennité de toute démarche participative. Le processus ne devrait jamais reposer sur les épaules d'un seul acteur.

La phase de démarrage est celle où on établit l'apport de chacun et les règles de base encadrant le processus collaboratif.

Les décideurs (élus et professionnels municipaux, gestionnaires d'habitation, etc.) sont responsables de mettre en œuvre les changements à l'environnement bâti, et ce, à moyen et à long terme. En ce sens, il est essentiel de travailler en partenariat avec les acteurs chargés de la planification et de la réalisation des travaux.

Mobiliser des citoyens nécessite beaucoup de temps et d'efforts. Il est important de créer des liens avec les organismes locaux ou des citoyens leaders de la communauté qui ont un lien direct avec les citoyens et des objectifs compatibles avec ceux du projet.

Il est nécessaire de collaborer avec les tables locales aînées tout en respectant leurs spécificités*

* Par exemple, certaines sont légalement constituées et d'autres ne le sont pas. Aussi, certaines sont fortement intégrées à leur table de quartier alors que d'autres ne le sont pas ou le sont moins. Certaines comptent fortement sur la participation de leur CIUSSS (via la participation d'un.e organisateur.trice communautaire), mais ce n'est pas le cas de toutes. Même chose en ce qui a trait à la participation, formelle ou non, d'élus ou d'employés de l'arrondissement concerné. D'ailleurs, si certaines tables locales aînées ne représentent que le territoire d'un arrondissement, plusieurs en chapeautent souvent plus d'un... lorsque ce n'est pas un arrondissement ET le territoire d'une ville-liée ! Bref, il est impératif que cette diversité soit prise en compte lors de la planification d'une telle démarche ; **les tables locales aînées sont les yeux et les oreilles d'un milieu !**



L'importance des tables locales aînées

On en compte 28 sur l'île de Montréal et elles sont chacune, à différents égards, des façons différentes de travailler.

4.

Comprendre Réaliser un portrait-diagnostic de l'utilisation de l'espace



Maintenant que le projet est lancé, le moment est venu de dresser un portrait-diagnostic du secteur d'intervention. Il a pour objectif de faire ressortir les enjeux clés et d'énoncer des constats qui permettront d'orienter les solutions d'aménagement. À cette étape, la contribution des citoyens, des groupes de la société civile et des professionnels de l'aménagement permet de recueillir des informations de diverses natures et d'établir un portrait fiable.

Le portrait permettra de présenter le secteur dans lequel l'établissement choisi s'intègre, par exemple : caractéristiques de la population, bilan routier, signalisation routière existante, réseau de transport collectif, achalandage, etc. Il s'agit d'une lecture partagée des acteurs afin de favoriser un passage à l'action.

PAGE
20

4.1 Les grandes étapes pour réaliser un portrait

1 Observer	Qu'observez-vous sur le terrain? Quels sont les constats préliminaire Qui sont les acteurs et quelles sont leurs perceptions?	4 Chercher les informations manquantes	Quelles activités ou enquêtes vous permettraient de trouver ces informations?
2 Consulter la documentation existante	Quelles sont les informations existantes?	5 Analyser et raffiner votre compréhension	Quels constats établissez-vous à partir des données recueillies?
3 Identifier les informations manquantes	Quelles sont les informations manquantes au sujet de l'utilisation secteur d'intervention? Certains constats peuvent-ils être appuyés par des données existante	6 Établir les priorités	Quels sont les enjeux ou les lieux d'intervention prioritaires?
		7 Faire vivre le portrait	Quelles sont les différentes façons de communiquer les données et constats du portrait-diagnostic pour mettre en oeuvre des propositions?

L'importance accordée à chaque étape peut varier en fonction du contexte, mais la séquence doit être respectée

Ces étapes constituent un guide, vous êtes libre, selon vos ressources, de suivre ou non ces étapes. L'objectif est que le portrait soit un outil de consensus entre les acteurs et qu'il vous permette de convaincre des partenaires d'agir, en ce sens c'est un document tourné vers l'action.

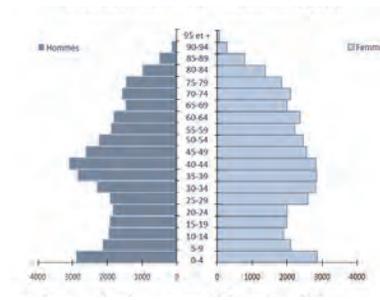
Source : CEUM, L'urbanisme participatif : Aménager la ville avec et pour ses citoyens, 2015.

4.2 Les données existantes

Dans la majorité des cas, les données existantes constituent une excellente base sur laquelle appuyer la compréhension du secteur concerné. Une première étape consiste à rechercher, à regrouper et à organiser ces connaissances pour les mettre au service du projet. Il peut s'agir de données sociodémographiques ou d'autres types de statistiques compilées préalablement par différents acteurs, ou encore d'études et de plans réalisés au cours des dernières années.

Extrait de *Projet pilote aux abords du CLCS de Saint-Léonard*

4.1 Portrait de l'arrondissement de Saint-Léonard : Une population vieillissante



PYRAMIDE DES ÂGES, ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD, 2011

Source : Statistique Canada, recensement de la population 2011.



TAUX DE PERSONNES DE 65 ANS ET +, 2011

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011; Ville de Montréal

Pour vous aiguiller dans vos recherches, nous vous proposons un outil qui vous permettra de cibler les données pertinentes pour votre projet (voir l'annexe 8.1). Il ne s'agit pas de récolter l'ensemble des informations contenu dans cette grille, mais bien de voir quelles sont les sources les plus pertinentes pour votre projet.

Des sources d'informations qui sont incontournables pour débiter

Cartographie des accidents impliquant des piétons par la Direction de la santé publique de Montréal

www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/transport/documentation.html

Documents issus de la démarche Municipalité amis des aînés

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/mada/Pages/index.aspx

Montréal en statistiques

www.ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67633583&_dad=portal&_schema=PORTAL

Plan de déplacement des écoles produites par Vélo Québec

www.velo.qc.ca/transport-actif/A-pied-a-velo-ville-active/ecoles-participantes?region=06

Portraits des arrondissements sur le site web Montréal en statistiques

www.ville.montreal.qc.ca/montralenstatistiques

Plans des réseaux de la Société de Transport de Montréal

www.stm.info/fr/infos/reseaux/plans-des-reseaux

Plan d'urbanisme de l'arrondissement concerné et le plan d'urbanisme de la ville de Montréal

www.ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096652&_dad=portal&_schema=PORTAL

Plan local de déplacement de votre arrondissement

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317,142175000&_dad=portal&_schema=PORTAL

Répertoire des résidences pour personnes âgées

www.residences-quebec.ca/fr

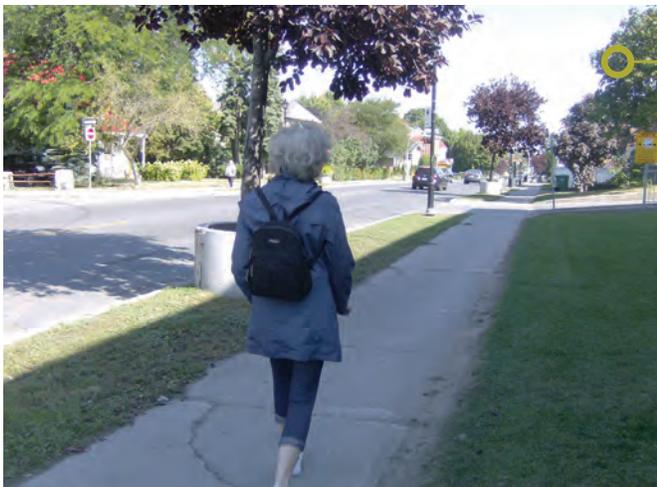
4.3 Enquête sur le terrain

Afin de construire une connaissance fine et partagée des abords des établissements de soins de santé, il est pertinent d'évaluer l'accessibilité piétonne de ces lieux. Nous avons produit trois outils simples permettant de recueillir des informations pertinentes en peu de temps pour évaluer l'accessibilité. Trois outils sont proposés



Une grille d'évaluation des **intersections**

Marquage, feu piéton, temps de traverser, qualité du bateau pavé, visibilité, etc. (voir l'annexe 8.2)



Une grille d'évaluation des **tronçons**

Qualité et largeur des trottoirs, présence de végétation, présence de mobilier urbain et d'éclairage, présence d'obstacle, présence de transport collectif, verdissage, infrastructures cyclables, etc. (voir annexe 8.3)



Une grille d'évaluation des **abords des bâtiments**

Aire de stationnement, aire d'attente, verdissage, accès au bâtiment, etc. (voir annexe 8.4)

4.4 Activités participatives

Les activités participatives et les enquêtes terrains permettent d'aller récolter de l'information très précise afin de compléter la lecture des enjeux du territoire. Ainsi, il importe de choisir les enquêtes qui permettront de récolter les données dont vous avez besoin en investissant peu de ressources.

La marche exploratoire

La marche exploratoire est une méthode d'observation sur le terrain menée en petit groupe. Elle vise l'identification des caractéristiques qui peuvent limiter la mobilité des individus ou générer de l'insécurité. Elle sert aussi à repérer les aspects positifs du secteur ciblé. Les données recueillies sont qualitatives, soit les témoignages et les observations des participants. Ces données permettent d'illustrer le portrait du territoire à l'aide de photos des usagers et des témoignages. L'objectif de la marche exploratoire est d'identifier les éléments de l'aménagement pouvant :

> limiter le confort et le plaisir dans les espaces publics

> constituer des risques pour la sécurité routière ou urbaine

> encourager le sentiment de sécurité urbaine ou routière

> contribuer au confort et au plaisir dans les espaces publics

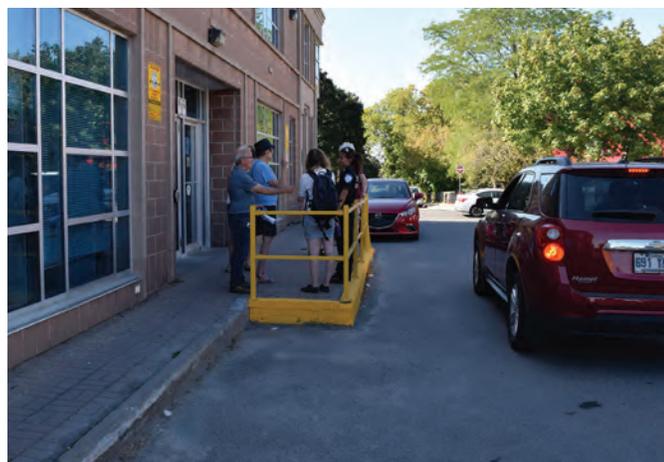


La marche exploratoire :

> permet de constater in situ les bons coups et les défis en matière d'accessibilité piétonne et de cerner des potentiels d'amélioration.

> permet d'effectuer des observations précises : les intersections, les trottoirs et les abords immédiats du bâtiment.

> constitue une occasion d'illustrer des constats afin de les partager avec des tierces personnes.



12 critères de qualité de l'espace piéton

La protection

LA PROTECTION CONTRE LES ACCIDENTS ET LA CIRCULATION – SENTIMENT DE SÉCURITÉ

- protection des piétons
- élimination de la peur liée à la circulation



LA PROTECTION CONTRE LES CRIMES ET LA VIOLENCE – SE SENTIR EN SÛRETÉ

- domaine public animé
- regard sur la rue
- fonctions chevauchantes jour et nuit
- éclairage adéquat



LA PROTECTION CONTRE LES EXPÉRIENCES SENSORIELLES DÉSAGRÉABLES

- vent
- pluie / neige
- froid / chaleur
- pollution
- bruit, poussière, lumière aveuglante



Le confort

LES OPPORTUNITÉS POUR MARCHER

- espace pour marcher
- aucun obstacle
- surfaces adéquates
- accessibilité adaptée à tous
- façades intéressantes



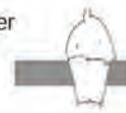
LES OPPORTUNITÉS POUR RESTER DEBOUT

- effet de bord / espaces intéressants pour rester debout
- supports



LES OPPORTUNITÉS POUR S'ASSEOIR

- espaces pour s'asseoir
- tirer profit des avantages : vue, soleil, gens
- places adéquates pour s'asseoir
- bancs pour se reposer



LES OPPORTUNITÉS POUR REGARDER

- distance de regard raisonnable
- champ de vision non obstruée
- vues intéressantes
- éclairage (la nuit)



LES OPPORTUNITÉS POUR PARLER ET ÉCOUTER

- niveau de bruit bas
- mobilier urbain qui facilite la communication



LES OPPORTUNITÉS POUR JOUER ET FAIRE DE L'EXERCICE

- invitations à la créativité, à l'activité physique, à l'exercice et au jeu
- jour et nuit
- en été et en hiver



Le plaisir

L'ÉCHELLE

- les bâtiments et les espaces sont conçus à l'échelle humaine



LES OPPORTUNITÉS POUR PROFITER DES ASPECTS POSITIFS DU CLIMAT

- soleil / ombre
- chaleur / fraîcheur
- brise



LES EXPÉRIENCES SENSORIELLES POSITIVES

- design intéressant et souci du détail
- matériaux de qualité
- belles vues
- arbre, cours d'eau, végétation



12 critères de qualité de l'espace piéton

La grille d'observation proposée, le guide d'animation et la feuille de prise de notes en annexe s'inspirent des 12 critères de qualité de l'espace piéton.

Source : Ordre des urbanistes du Québec, Revue Urbanité, La rue, Hiver 2011. (voir annexe 8.5)



Avant de se lancer sur le terrain, il est bénéfique de discuter avec les participants des étapes déjà réalisées dans la démarche et des éléments clés de la méthodologie utilisée sur le terrain.

PAGE
25

Afin de bien cerner le propos de la marche exploratoire, il est conseillé de prévoir un moment avec les participants avant de se lancer sur le terrain.

Un portrait sommaire du territoire peut être présenté aux participants, ainsi que les dimensions de l'environnement bâti (rue, trottoirs, lieux publics) et l'outil d'analyse qui sera utilisé.

Ce moment permet de partager de l'information et un vocabulaire avec les participants. Avant de débiter la marche exploratoire, il peut être intéressant d'échanger avec les participants des thèmes suivants :

Des exemples de lieux publics dont l'aménagement facilite ou non la marche.

Les quatre composantes des tronçons : canopée, sol, chaussée, bâtiment.

Les composantes des intersections : signalisation, dispositif pour la traversée, circulation, etc.

**Les critères de qualité de l'espace piéton : protection, confort, plaisir.
(voir annexe 8.6)**

Lors de la présentation



CLSC de Saint-Léonard

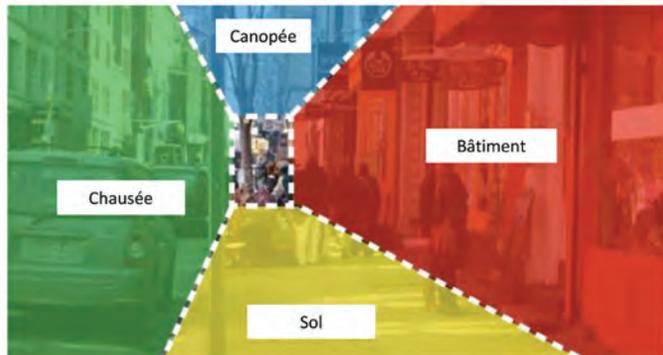
Prenez un moment pour présenter le portrait du territoire afin que les participants aient un minimum d'information sur le secteur.



Potentiel piétonnier

Il est judicieux de présenter le concept de potentiel piétonnier et les caractéristiques d'un environnement à la marche. L'utilisation de bons et de mauvais exemple est une technique efficace.

PAGE
26



Quoi regarder ?

Ciblez les éléments que les participants devront regarder : le sol, le bâtiment, la canopée et la chaussée.

Le guide d'animation proposé dans ce guide pour la marche exploratoire est assez large, afin de susciter les discussions sans les contraindre. La marche exploratoire a pour objet l'environnement vécu et l'expérience des participants est mise en valeur. Tout au long de l'exercice, il est suggéré de mettre en valeur leur expertise et leur savoir liés à l'utilisation de l'environnement urbain. Il est conseillé de prévoir un animateur et un preneur de notes par petit groupe. Nous vous invitons à voir le guide d'animation et un modèle de rapport proposés pour la marche exploratoire (voir annexe 8.7 et 8.8).

Qui peut contribuer au portrait diagnostic

Les citoyens du secteur d'intervention

Les groupes communautaires locaux représentatifs de l'ensemble de la communauté

Les représentants des milieux scolaires et de la santé

Les commerçants et autres acteurs économiques

Les professionnels d'horizons variés (urbanisme, transports, organisation communautaire, design urbain, architecture de paysage, loisirs et sport, développement social, etc.) qui relèvent de la municipalité et des agences publiques et qui ont un pouvoir d'intervention dans le secteur

Les organisations communautaire qui ont développé une expertise en urbanisme, en aménagement, en design et sécurité urbaine, en architecture du paysage, etc

Les élus municipaux, essentiels pour leur connaissance des enjeux et des besoins des citoyens

4.5 Conseils pour cette étape

L'ensemble du portrait

- Créer des documents accessibles à tous pour répertorier et organiser les constats effectués dans le secteur d'intervention (ex. : portrait-diagnostic, présentations publiques, photos et vidéos, etc.).
- Dégager des actions et des lieux d'intervention prioritaires afin d'orienter le développement de solutions appropriées.

Des photos, des témoignages, des vidéos

- Vous ne prendrez jamais assez de photos. Dans la mesure du possible, incluez dans vos photos : des piétons, des cyclistes, des usagers du transport collectif, des véhicules. Ceci facilite la compréhension des constats que vous voulez illustrer en y incluant une présence humaine.
- Récoltez des données que vous allez utiliser.
- Les grilles d'observation terrains sont exhaustives, nous vous invitons à utiliser les indicateurs et les données qui vous seront utiles. Les informations récoltées servent à étoffer votre portrait et à nourrir vos arguments afin de démontrer la nécessité d'agir.

Les activités participatives :

- Se réunir dans l'établissement de santé qui est étudié ou à proximité de celui-ci pour limiter le temps de déplacements.
- Inviter des intervenants qui connaissent le territoire : brigadier scolaire, policier communautaire, intervenants communautaires, etc.
- Se concentrer sur la population âgée implique une mobilisation particulière : il est essentiel de solliciter les organisations qui sont en lien direct avec cette clientèle et de prévoir des contacts personnalisés avec des résidences pour personnes âgées.
- Les aînés et les personnes à mobilité réduite se déplacent plus lentement prévoir le temps nécessaire.
- La marche exploratoire est organisée autour d'«arrêts», prévoir des discussions aux abords immédiats de l'établissement de santé et à une ou deux intersections à proximité.
- Prévoir aussi des espaces d'arrêt ombragés avec du mobilier urbain où les gens peuvent s'asseoir au besoin.

Remarque

Un exercice de portrait est une étape parmi tant d'autres, ainsi, il est recommandé de ne pas trop mettre d'effort sur cette étape afin de ne pas perdre de vue que l'objectif est la proposition de solution aux difficultés rencontrées. Ainsi, il est essentiel de se concentrer sur certains types de données et de rendre le tout facile à comprendre. Un des moyens les plus efficaces est la carte synthèse qui permet de regrouper des éléments de diverses natures sur un seul support visuel. Le portrait diagnostic constitue une lecture partagée du territoire qui oriente nos propositions d'action. Il constitue en quelque sorte un groupe d'argument qui démontre l'urgence d'agir.

Résultat

Extrait de *Projet pilote aux abords du CLCS de Saint-Léonard*

Temps de traverse accordé aux piétons trop court pour les aînés et les personnes à mobilité réduite

Temps de traverse accordé aux piétons trop court pour les aînés et les personnes à mobilité réduite

Lors de notre diagnostic en août/septembre 2017, le marquage au sol était bien visible. De plus, les feux à décompte piéton avec phase de priorité piétonne (sur flèche « tout droit ») permettent de prioriser la traversée des piétons sur le virage des véhicules. Nous avons cependant évalué à 22 secondes le décompte pour traversée les sept voies

de circulation du boulevard Lacordaire. Ce décompte est juste suffisant pour un adulte en forme, mais il constitue un temps de traversée trop court causant stress et risques pour les personnes à mobilité réduite.

PHOTO 5

Temps de traversée trop court causant stress et risques pour les personnes à mobilité réduite.





Carte diagnostic réalisée pour le projet-pilote à Saint-Léonard

L'utilisation d'une carte synthèse permet d'illustrer des constats provenant de diverses sources.

Pour vous inspirer, nous vous invitons à jeter un œil aux diagnostics suivants :

TCAIM et Conseil régional de l'environnement de Montréal, Vieillir en santé dans des quartiers sécuritaires. Trois démarches :

Côte-des-Neige-Notre-Dame-de-Grâce

Rosemont-La Petite-Patrie

Ahuntsic-Cartierville

Centre d'écologie urbaine de Montréal, Quartier verts actifs et en santé. Quatre démarches :

Mercier-Est

Parc-Extension

Notre-Dame-de-Grâce

Plateau-Est

Centre d'écologie urbaine de Montréal, Réseau Quartier verts. Quatre démarches :

Chomedey

Petite-Patrie

Saguenay

Shawinigan

5.

Explorer

Identifier les possibilités d'aménagement répondant aux besoins et aux enjeux



Prenant appui sur les constats effectués lors de la phase Comprendre, l'étape d'exploration des solutions permet de dresser un éventail d'options d'aménagement et de bien évaluer celles-ci avant de passer à la prise de décision.

Voici une étape où l'ouverture, la concertation, la diversité des points de vue et la créativité sont de mise pour obtenir des résultats probants. Les professionnels, les citoyens, les intervenants communautaires et les commerçants sont invités à se réunir pour proposer leurs idées et discuter des différentes avenues possibles.

Des propositions inspirées des meilleures pratiques

Dans la recherche des solutions, spécifiques à chaque projet, aucune avenue ne doit être exclue. Il est souhaitable de s'inspirer d'initiatives locales, nationales et internationales qui se sont avérées des réussites dans des contextes similaires.

PAGE
30

5.1 Les ressources existantes

Certains guides de bonnes pratiques offrent un éventail de solutions physiques pour favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

Solutions liées aux rues et intersections

> **Vélo Québec, Guide aménagement pour piéton et cyclistes**

> **Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, Mesures de prévention pour assurer la sécurité des piétons au Canada, 2013.**

www.ccmta.ca/images/publications/pdf//PDF%20FRENCH/CCMTA_Pedestrian_Report_Fre_FINAL.pdf

> **National Association of City Transportation Officials, Urban Street Design Guide, Site web.**

www.nacto.org/publication/urban-street-design-guide/

> **Ville de Montréal, Guide d'aménagement durable des rues de Montréal, Fascicule 5, Aménagements piétons universellement accessibles, 2017.**

www.ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/TRANSPORTS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FASCICULE_5_AMENAGEMENT_PIETON.PDF

> **Ville de Laval, Guide normatif d'accessibilité universelle, 2013.**

www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/guide-normatif-accessibilite.pdf

Solutions liées aux rues et intersections (suite)

> **Vivre en ville, Collectivités viables, Échelles de la rue et du bâtiment.**

www.collectivitesviables.org

> **World Resources Institute, Ross Center for Sustainable Cities, Guidance and Examples to Promote Traffic Safety through Urban and Street Design VERSION 1.0, 2015.**

www.wri.org/sites/default/files/CitiesSaferByDesign_final.pdf

Solutions liées aux abords des bâtiments publics

> **Société logique, Fiches techniques : Stationnement, rampe d'accès et autres thèmes, Site web.**

www.societelogique.org/contenu?page=infotech/reglementation

> **Institut Nazareth et Louis-Braille, critère d'accessibilité universelle – Aménagement extérieurs, 2014.**

www.inlb.qc.ca/wp-content/uploads/2015/02/Criteres-AU-AmenagementsExterieurs-nonAccessible.pdf

> **Institut universitaire de réadaptation, Site web**

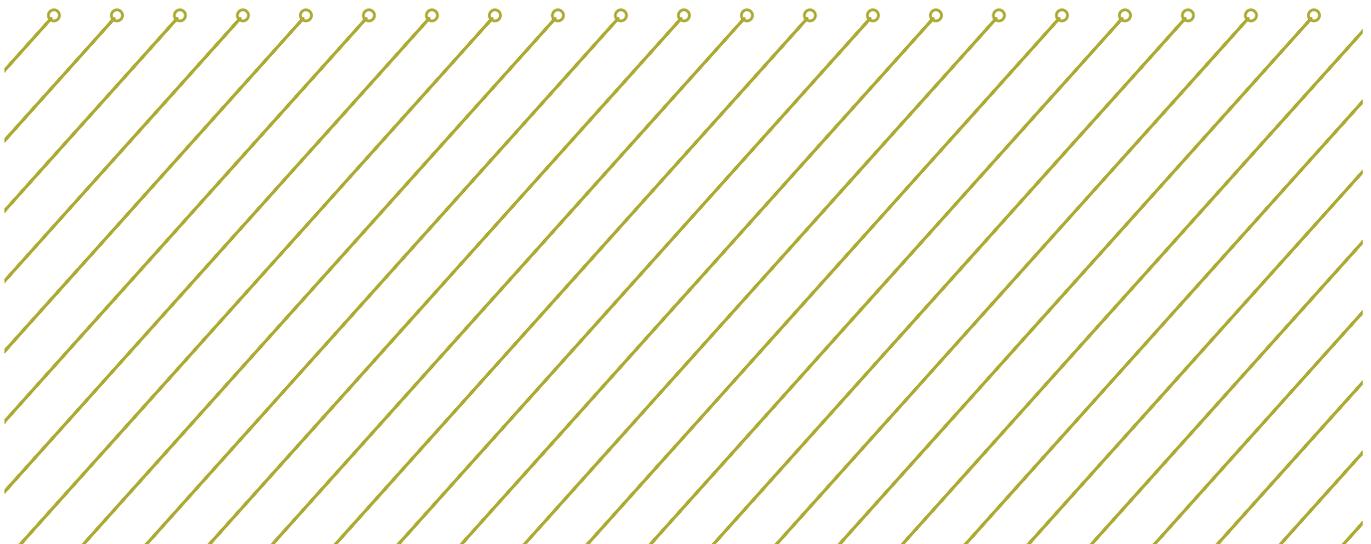
www.irdpq.qc.ca/nos-services/accessibilite-universelle/guide-pratique-daccessibilite-universelle

> **Ville de Laval, Guide normatif d'accessibilité universelle, 2013**

www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/guide-normatif-accessibilite.pdf

> **CEUM, Guide Aménager des îlots de fraîcheur et améliorer les espaces de vie**

www.ecologieurbaine.net/fr/documentation/guide-techniques-documents/9-guide-sur-le-verdissement/file



5.2 Ateliers discussion sur les priorités après la marche exploratoire

À la suite de la marche exploratoire, nous avons réalisé une discussion dirigée avec les participants de la marche. C'est l'occasion de revenir sur les observations faites sur les terrains et de cerner des points communs et de préciser et prioriser certaines idées lancées sur le terrain. L'objectif de l'atelier est de répondre aux questions suivantes :

1
Quels sont les trois bons coups identifiés pour favoriser la marche exploratoire ?

2
Quels sont les trois défis identifiés moins favorables pour la marche exploratoire ?

3
Quelles sont les idées pour améliorer la situation dans les lieux visités

	Bons coups identifiés	Défis identifiés	Idées pour améliorer la situation
Sécurité			
Confort			
Accès au bâtiment			

Le tableau utilisé comprend les champs suivants : bons coups identifiés, défis identifiés et idées pour améliorer la situation - sécurité, confort et accès au bâtiment

Nous proposons d'orienter les discussions sur les améliorations visées et non pas des solutions techniques précises. Ce type de résultats donne plus de marge de manœuvre pour proposer des solutions à court, moyen et long terme. Voir un modèle de guide d'animation (voir annexe 8.9).

Afin de nourrir les réflexions des participants, il est essentiel de se prémunir de photos de solutions potentielles pour améliorer l'accessibilité et la sécurité piétonne :

Sur le domaine public :

rues, trottoirs, aire d'attente pour le transport en commun, intersection, passages pour piétons.

Sur le domaine privé :

abords de l'établissement de santé, aire de débarcadère, stationnement, rampe d'accès, zones plantées, signalisation.



Pour débiter la discussion le preneur de notes présente au groupe les constats effectués sur le terrain.



Après avoir échangé en petits groupes, les animateurs présentent les résultats des discussions issues de chacun des groupes. C'est l'occasion de cerner des points de convergence entre les groupes.

5.3 Atelier de travail avec professionnels

L'étape de recherche de solution s'appuie sur les constats issus de la recherche documentaire et des activités participatives sur le terrain. L'atelier de travail permet de proposer des idées répondant aux préoccupations et enjeux ciblés.

Un atelier de travail professionnel est une rencontre d'environ 2 heures qui permet aux professionnels issus des domaines liés à l'aménagement urbain d'aborder collectivement les problématiques observées au sein d'un territoire circonscrit et de proposer des solutions. De courtes présentations sur l'état de la situation et les problèmes vécus précèdent généralement du travail en sous-groupe qui vise le développement de solutions d'aménagement. En guise de conclusion, les différents sous-groupes présentent en plénière certaines de leurs idées et celles-ci sont discutées. Un modèle de guide d'animation est disponible (voir annexe 8.9).

Les objectifs de l'atelier de travail professionnels sont les suivants :

Regrouper les partenaires pour arrimer les différents projets et démarches en cours dans le quartier.

Faire le point sur les situations problèmes.

Proposer et partager des idées de solutions.

Raffiner certaines mesures et les solutions possibles à privilégier.

Créer une dynamique de résolution des problèmes identifiés dans le territoire d'étude.

PAGE

34

La qualité du travail de préparation (carte synthèse des enjeux, documentation précise sur l'état actuel) sont des moyens de garantir des solutions adaptées au contexte qui répondent au contexte et aux enjeux soulevés dans les étapes précédentes.

Les idées proposées dans l'atelier méritent un travail pour détailler et rechercher des exemples inspirants au sein d'autres établissements et d'autres quartiers de la ville. Ainsi, le porteur de projet doit prévoir du temps à cette fin.

Afin que les propositions collent au plus près de la réalité sur le terrain, il est intéressant de partager les opportunités à saisir, par exemple : la planification de travaux, l'existence de subvention, les programmes de financement gouvernementaux, les engagements des décideurs, etc.

5.4 Conseils pour cette étape

Réunir l'ensemble des parties prenantes pour imaginer des solutions bien adaptées aux besoins identifiés.

Susciter des idées innovantes, inspirées des meilleures pratiques.

Favoriser l'instauration d'une dynamique de travail collaboratif entre des acteurs souvent peu habitués à œuvrer ensemble.

6.

Décider et agir **Valider, auprès des différents** **acteurs, les solutions** **développées et les enrichir.** **Planter des aménagements et** **prendre des engagements.**



Étape 4

Après avoir précisé les solutions les plus prometteuses pour améliorer l'environnement urbain du secteur visé, il est temps de passer en mode décision et de solliciter les organisations et les personnes qui ont un pouvoir d'action direct.

Il reste maintenant au comité de travail à structurer les propositions retenues à l'intérieur d'un plan d'action détaillé. Les différents enjeux et problèmes préalablement identifiés sur le territoire y sont abordés. Ce plan d'action doit comporter des recommandations d'interventions précises, spécifiques à chaque situation à corriger. En résumé, ce plan permet de passer de la parole au geste.

Une étape de représentation auprès des décideurs qui sont visés par les propositions d'amélioration. Des discussions doivent être menées avec l'établissement cible et avec les gestionnaires du CIUSSS. Des discussions sont aussi à prévoir avec les organisateurs communautaires et les services techniques du CIUSSS. Il est aussi pertinent de présenter les résultats au participant de l'étape « Comprendre » et aux partenaires n'ayant pas pu participer à l'étape « Explorer ».

Afin de rallier un public plus large, ne pas hésiter à faire une promotion publique de la démarche par des liens avec les médias locaux, des publications sur les médias sociaux et des représentations publiques avec des partenaires. Ceci permettra de faire connaître le projet et de trouver possiblement des appuis pour la réalisation

PAGE

35

6.1 Conseils pour cette étape

Valider auprès des citoyens et des acteurs les enjeux et lieux sur lesquels il est prioritaire d'agir.

Mesurer leur adhésion aux solutions issues de la phase d'exploration, tout en sollicitant de nouvelles idées de leur part.

Décider des meilleures actions à entreprendre dans l'intérêt de tous et rassembler ces mesures dans un plan d'action bien structuré.

6.2 Assurer un suivi de la mise en œuvre

La phase de mise en œuvre du projet est une étape très attendue par l'ensemble des acteurs, car elle vient couronner de multiples efforts participatifs de sensibilisation, d'idéation, de concertation et de planification. C'est le moment de passer à l'action sur le terrain. Des solutions prometteuses ont été identifiées; leur mise en place constitue à coup sûr une étape inspirante et emballante !

Pour les projets d'envergure, la mise en œuvre se fait progressivement, jusqu'à l'obtention d'un résultat final satisfaisant pour l'ensemble des usagers et des parties concernées. La phase « Agir » peut ainsi s'étaler de quelques semaines à plusieurs années, selon la complexité des enjeux et l'ampleur des travaux à effectuer.

Conseils pour cette étape

Concrétiser la vision développée par l'ensemble des acteurs ayant participé aux différentes phases du processus.

Corriger les situations problématiques identifiées par les participants.

Vérifier sur le terrain, par des aménagements temporaires ou des projets pilotes, que les solutions imaginées répondent bien aux besoins exprimés par les usagers et les corriger si nécessaire.

Extrait de *Projet pilote aux abords du CLCS de Saint-Léonard*

5.2 Propositions de solutions pour les abords du CLSC de Saint-Léonard

PROJET PILOTE AUX ABORDS DU CLSC SAINT-LÉONARD | www.icrim.org

AMÉLIORATIONS PRIORITAIRES

Problème	Orientation	Solution acteurs
#1 Rue Jarry : mobilier manquant.	Ajouter des poubelles et bancs le long de la rue Jarry. À long terme; prévoir une place publique devant l'église.	Arrondissement.
#2 Rue Jarry : verdissement.	Entretien des bordures, plantation de petits végétaux et d'arbres.	Arrondissement.
#3 Rue Jarry : largeur de chaussée incite à la vitesse.	Réduire visuelle de la chaussée : lignes au sol. À court terme : bande cyclable. À long terme : piste cyclable en site propre.	Ville de Montréal (Plan de déplacement)

Le tableau synthèse suivant retrace les étapes de la démarche pilote avec le CLSC de St-Léonard

Activité	Date	Objectifs
Conseil citoyen de l'Est	Mai 2017	Rencontre de présentation préliminaire du projet
Rencontre entre la DRSP, la TCAÎM, le CEUM et le CIUSSS	Mai 2017	Identification d'un établissement/secteur Confirmation du cadre d'intervention préliminaire Confirmation de la portée du cadre physique concerné
Partenaires locaux : Concertation Saint-Léonard / TANDEM; organisatrice communautaire CLSC	Juillet 2017	Rencontre de présentation du projet et présentation du guide d'intervention préliminaire et de l'échéancier
Visite terrain 1	Juillet 2017	S'approprier les lieux; prise de photos; repérages pour la marche exploratoire
Visites terrain 2	Août 2017	Réalisation du diagnostic terrain avec les grilles d'analyse
Recherche documentaire	Juin à août 2017	Récolte des données pertinentes concernant le secteur (typologie routière, achalandage, signalisation, accidentologie, transport collectif, etc.
Portrait préliminaire	Juillet -août 2017	Mise en commun des données récoltées, création de la carte diagnostique, bilan des problématiques
Marche exploratoire	Septembre 2017	Soulever les enjeux vécus par les résidents
Ateliers de discussion	Septembre 2017	Comprendre la démarche et ouvrir le champ des possibles des participants Souder les experts en aménagement, accessibilité universelle, verdissement, etc.
Proposition de solution	Septembre - octobre 2017	Formuler les propositions d'amélioration
Représentations	À partir de novembre 2017	Communiquer les propositions de solution auprès des décideurs institutionnels et politiques et réaliser le suivi Présenter le projet pilote et le guide auprès des instances intéressées (CIUSSS, CLSC, arrondissements, organismes du milieu).



De premiers résultats! Mise en place simple et rapide de ligne de guidage pour sécuriser la circulation à l'entrée du stationnement suite à une première rencontre avec les services techniques du CIUSSS-de-l'Est-de-l'Île-de-Montréal.

7. Sources

Espace montréalais d'information sur la santé (EMIS). (2013). *Les aînés montréalais Chiffres clés*. Mise à jour du 9 décembre 2013

Statistique Canada. (2012). Profil des habitudes liées au transport chez les aînés. *Composante du produit no 11-008-X au catalogue de Statistique Canada Tendances sociales canadiennes*.

Table de Concertation des Aînés de l'Île de Montréal (TCAÎM) (2009) *Le transport et de la mobilité des aînés montréalais : Intervenir face au vieillissement de la population*.

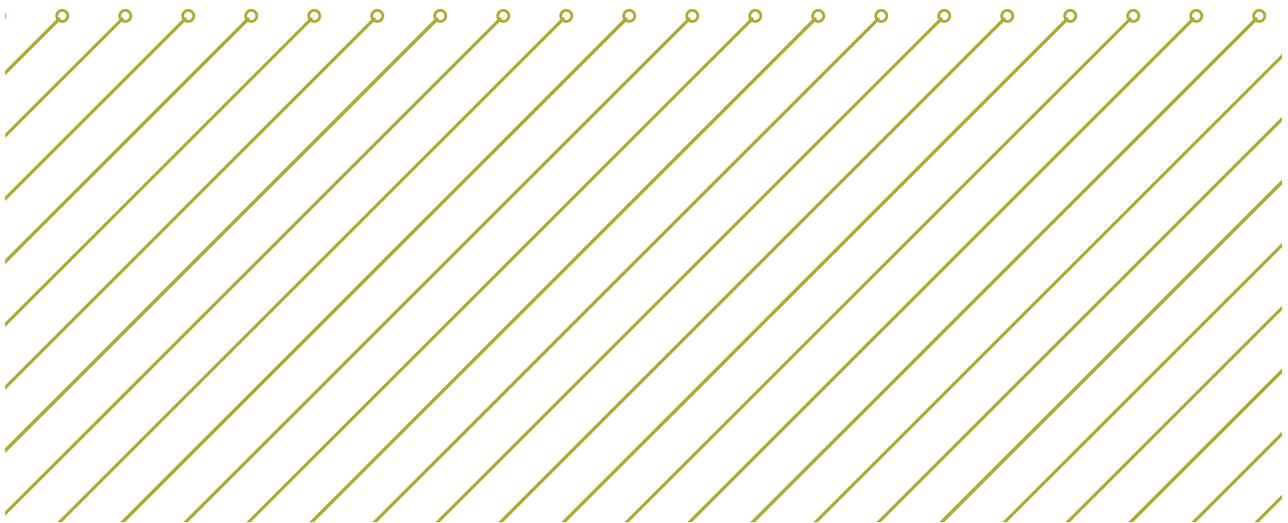
Conseil national des aînés (CNA) (2009). *Rapport du Conseil national des aînés sur la question du faible revenu chez les aînés*.

Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP), *Portrait des aînés de l'île de Montréal – 2017*

Poirel Emmanuel, *Bienfaits psychologiques de l'activité physique pour la santé mentale optimale*, Santé mentale au Québec, Volume 42, Numéro 1, Printemps, 2017, p. 147–164

Un outil pour favoriser l'engagement

- > Le présent guide, en plus d'expliquer le processus suggéré par étape, illustre chacune de ces étapes grâce à l'expérience du projet pilote *Aménager les abords des établissements de soins de santé* développé par Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM) en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) au cours de l'année 2017 sur le terrain du CLSC de Saint-Léonard.
- > Consultez le document ***Les outils pour réaliser la démarche : Annexes du guide***. Vous y trouverez tous les outils conçus pour ce projet qui vous permettront de réaliser le vôtre!



TCAÎM

3958 rue Dandurand
Montréal (Québec)
H1X 1P7
(514) 286-8226
info@tcaim.org
www.tcaim.org

Centre d'écologie urbaine de Montréal

3516 avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2X 2H7
(514) 282-8378
info@ecologieurbaine.net
www.ecologieurbaine.net